

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

12 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N° 121

présenté par

Mme Trastour-Isnart, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, M. Cattin, M. Ciotti, M. Diard,  
M. Kamardine, M. Hetzel, M. Lorion, M. Perrut, Mme Poletti, Mme Valentin, M. Viala,  
Mme Tabarot, M. Vialay, M. de Ganay et Mme Kuster

-----

**ARTICLE PREMIER**

À la première phrase de l'alinéa 6, après les mots :

« d'enfants »,

insérer les mots :

« ou de l'aide apportée en tant qu'aidant ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement propose de mentionner le rôle d'aidant au sein de l'article 1<sup>er</sup>.